



TROPHÉES
DE L'ADAPTATION
AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ARTISAN

Normandie

© B. Brécin, OFB et H. Michaud, OFB

DOSSIER DE PRESSE

LES « TROPHEES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE LIFE ARTISAN *Normandie* »

RECOMPENSENT LES SOLUTIONS D'ADAPTATION
FONDEES SUR LA NATURE (SAFN) EXEMPLAIRES PORTEES
PAR LES TERRITOIRES NORMANDS

Contact presse :

Hélène MICHAUD

Tél : 06 58 38 61 46

Mél : helene.michaud@ofb.gouv.fr

Sommaire

Les évolutions du climat en Normandie.....	3
Les impacts du changement climatique en Normandie	3
Les écosystèmes, à la fois impactés par le changement climatique et sources de solution.....	3
Les Solutions fondées sur la Nature.....	4
Le concours :	4
Les catégories du concours régional des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN	4
Les critères d'évaluation des actions.....	5
Les Trophées en chiffres.....	5
Les Membres des jurys.....	5
Les Lauréats.....	6
Restauration de la zone humide des Pâtures	6
Promouvoir les systèmes agroforestiers intra parcellaires auprès des acteurs du développement rural en renforçant les connaissances et leurs diffusions et en accompagnant les porteurs de projets	7
Renaturation du cours de l'Iton et restauration de milieux humides	8

Les évolutions du climat en Normandie

En Normandie, les travaux du GIEC normand ont présenté les conséquences prévisibles du changement climatique pour la région. Les principales évolutions attendues portent sur :

- ✓ une hausse des températures
- ✓ des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses
- ✓ des modifications du régime des précipitations, avec des précipitations extrêmes comme des sécheresses extrêmes, et une tendance à l'assèchement des écosystèmes.
- ✓ une hausse du niveau de la mer

Pour en savoir plus, lien vers les synthèses proposées par le GIEC normand <https://www.normandie.fr/giec-normand>

Les impacts du changement climatique en Normandie

Les impacts du changement climatique sont et seront variables d'un secteur à l'autre de la région, du fait du contexte géographique, socio-économique ou culturel. On n'adapte pas de la même manière un territoire littoral ou continental, une ville ou une commune rurale. L'adaptation au changement climatique doit donc être pensée à l'échelle locale, pour répondre à la spécificité du territoire, aux secteurs concernés et aux acteurs associés.

Pour en savoir plus, lien vers le site du Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique: <https://www.adaptation-changement-climatique.fr>

Les écosystèmes, à la fois impactés par le changement climatique et sources de solution

Le changement climatique contribue à l'érosion de la biodiversité : c'est le troisième facteur de modification de la nature selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) après la modification de l'utilisation des terres et des mers et l'exploitation directe des organismes. Il modifie en effet les conditions physiques des milieux naturels (températures, précipitations, etc.) et perturbe les organismes vivants dont la capacité d'adaptation aux transformations de leurs habitats est très inégale.

Or, les interactions entre les organismes vivants et leur milieu contribuent à réduire les impacts du changement climatique : la présence d'arbres a un effet rafraîchissant sous l'effet de l'évapo-transpiration et la production d'ombrage ; l'activité biologique (animale, végétale, champignons, bactéries....) des sols lui confère des propriétés en matière de capacité d'infiltration et de rétention de l'eau, ainsi que de résistance vis-à-vis des phénomènes d'érosion ; certaines infrastructures vivantes marines ou littorales constituent des barrières permettant de freiner la houle... Les écosystèmes peuvent donc être sources de services pouvant contribuer à notre adaptation vis-à-vis de différents impacts climatiques, et participer à préserver ainsi la santé et le bien-être des populations.

Consciente de ces enjeux, et riche des travaux du GIEC normand, la Région s'est engagée, avec ses partenaires, dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité. Elle constitue dorénavant la marche à suivre pour tous les acteurs pour faire front commun face à l'érosion de

masse de la biodiversité dans le contexte du changement climatique, et reconnaît le rôle incontournable des Solutions fondées sur la nature pour adapter le territoire régional.

Les Solutions fondées sur la Nature

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) ont été définies par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme étant les « *actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité* ». Certaines d'entre elles permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique : les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (SafN). Par exemple, la restauration de certains milieux naturels comme les milieux aquatiques et zones humides permet de recréer une protection naturelle contre les crues violentes et les inondations, et les phénomènes de ruissellement de l'eau, et ainsi de mieux protéger les habitants des territoires alentours ainsi que la ressource en eau. En conséquence, préserver, restaurer et améliorer la gestion des écosystèmes contribuent à accroître la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Les SafN présentent ainsi l'intérêt de concourir aussi bien aux enjeux relatifs au climat qu'à ceux relatifs à la biodiversité. De fait, ces solutions font l'objet d'une attention croissante de la part de nombreux acteurs, tels que l'État, les scientifiques, les collectivités territoriales, les entreprises, les ONG et associations...

Le concours :

Les catégories du concours régional des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life ARTISAN

✓ **Catégorie « Réduction des risques climatiques »**

Les actions de cette catégorie s'appuient sur les SafN pour protéger les personnes, les biens et les infrastructures face à un type d'impact du changement climatique identifié sur leur territoire (ex : prévenir les risques d'inondation, d'érosion et de submersion marine, les feux de forêts, lutter contre les îlots de chaleur, la sécheresse...)

✓ **Catégorie « Adaptation des filières économiques »**

Les actions de cette catégorie s'appuient sur les SafN pour réduire la vulnérabilité de la chaîne de valeur des acteurs et des filières économiques ou favoriser le développement économique vis-à-vis du changement climatique (ex : filières agricole et alimentaire, touristique, pêche et aquaculture, filière forêt bois, bâtiment et immobilier...).

✓ **Catégorie « Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux »**

Les actions de cette catégorie s'appuient sur les SafN pour favoriser le maintien ou le développement de fonctions rendues par les écosystèmes vis-à-vis du changement climatique (ex : restaurer des écosystèmes aquatiques [zones humides/berges/marais/étangs], améliorer la qualité des sols, préserver des écosystèmes littoraux [dunes, estuaires, herbiers], forestiers...)

Les critères d'évaluation des actions

- ✓ Critère 1 : Résultats en termes d'adaptation aux changements climatiques
- ✓ Critère 2 : Résultats en termes de l'amélioration de l'état de la biodiversité et des fonctionnalités des écosystèmes
- ✓ Critère 3 : Co-bénéfices engendrés
- ✓ Critère 4 : Gouvernance inclusive
- ✓ Critère 5 : Gestion adaptative
- ✓ Critère 6 : Robustesse de l'action
- ✓ Critère 7 : Reproductibilité de l'action ou bien son caractère novateur

Les Trophées en chiffres

- ✓ 10 candidats auditionnés
- ✓ 5 départements normands représentés
- ✓ 3 lauréats

Les Membres des jurys

Michel AMELINE, Responsable scientifique et prospective, Parc naturel régional Normandie Maine
Laurine ANSART, Technicienne bocage - Chargée de l'animation du projet Life ARTISAN, CDC Cingal - Suisse Normande

Marie BOIROT, Chargée d'études Nature 2050, CDC-Biodiversité

Anne-Sophie BOISGALLAIS, Chargée d'études Développement Durable, AUCAME Caen Normandie

Karine BOSSER, Coordinatrice Pôle Territoires Durables, ADEME - Direction Régionale Normandie

Caroline CREMADES, Service Environnement et Ressources naturelles, Direction Energies, Environnement et Développement Durable, Région Normandie
Région Normandie

Jarno DEGUY, Chargé de mission Développement Durable, Agence Normande de la Biodiversité et du Développement durable

Daniel DELAHAYE, Professeur des universités Université de Caen Normandie, Membre du GIEC normand, Vice-Président Développement Durable de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement durable

Emmanuel FAUCHET, Directeur, C.A.U.E. de la Manche

Adeline FAVREL, Chargée de mission Biodiversité - Forêt – Agriculture, Direction du Climat, de l'Efficacité Énergétique et de l'Air | Direction Générale de l'Energie et du Climat, MTECT

Jean-Christophe GOULIER, Architecte Paysagiste, C.A.U.E. de la Seine Maritime

Fanny LECHEVALLIER-OLIVIER, Chargée de projet Politique territoriale, Agence de l'eau Seine Normandie, Direction Territoriale et Maritime Seine aval

Marion PONCET, Chargée de mission Solutions fondées sur la Nature - Projet Life ARTISAN, Comité français UICN

Denis RUNGETTE, Chef du bureau Service Ressources naturelles, DREAL Normandie

Guillaume SALAGNAC, Chargé de mission Mobilisation des collectivités / Territoires engagés pour la nature, Agence Normande de la Biodiversité et du Développement durable

Mathilde VAULEON, Cheffe du service Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires Direction régionale Normandie, Office français de la biodiversité

Les Lauréats

Catégorie « Réduction des risques climatiques »

Restauration de la zone humide des Pâtures

par la **Communauté d'agglomération Seine Eure (CASE)**



© Communauté d'agglomération Seine Eure

Lieu	Les communes de Val-de-Reuil et de Saint-Etienne-du-Vauvray (27)
Superficie concernée	50 ha

Initié en 2010, le projet de restauration de la zone humide des Pâtures s'inscrit dans les objectifs de protection de la ressource en eau potable du territoire, en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature. Dès 2009, la communauté d'Agglomération a eu à cœur de préserver la principale ressource en eau potable du territoire en faisant l'acquisition de parcelles de culture pour les convertir en agriculture biologique, en restaurant 50 ha de zone humide pour renforcer leur fonction épuratrice et améliorer leur rôle de zone d'expansion de crue et en améliorant la fonctionnalité écologique. En restaurant la continuité écologique de l'Eure et en diversifiant les habitats naturels, cette action a permis de faire de ce site un vrai réservoir de biodiversité tout en proposant un espace de découverte et de sensibilisation à la nature.

Au-delà de l'exemplarité du projet sur les différents critères d'évaluation du concours, le jury a particulièrement apprécié :

- ✓ le travail exemplaire autour de la qualité de l'eau et de sa préservation
- ✓ la diversification des habitats naturels se traduisant aujourd'hui par une mosaïque de milieux naturels assez remarquable

[Découvrez la fiche du projet de la CASE](#)

Catégorie « Adaptation des filières économiques »

Promouvoir les systèmes agroforestiers intra parcellaires auprès des acteurs du développement rural en renforçant les connaissances et leurs diffusions et en accompagnant les porteurs de projets

par l'Association pour une dynamique agroforestière en Normandie (ADAN)



© ADAN

Lieu	Le département de l'Eure
Superficie concernée	Potentiellement 3900 km ² (l'agriculture occupe 65% du territoire de ce département de 6040 km ²)

L'agroforesterie est attendue pour jouer un rôle à la fois d'atténuation (stockage de carbone) et d'adaptation (microclimat, préservation de la ressource en eau...) au changement climatique, en plus des nombreux autres bénéfices allant de la parcelle à l'exploitation et plus largement au territoire (bien-être animal et des agriculteurs, préservation des sols, création de paysages vivants, économie des exploitations, biodiversité...). L'un des objectifs de l'association ADAN consiste à construire des systèmes agroforestiers climatiquement et agronomiquement adaptés au contexte pédoclimatique de la région, ainsi qu'à mieux connaître les interactions entre les arbres, leur écosystème et leur environnement agricole. L'autre objectif est de faire connaître et participer au développement de cette solution d'adaptation fondée sur la nature en accompagnant les exploitants.

Au-delà de l'exemplarité du projet sur les différents critères d'évaluation du concours, le jury a particulièrement apprécié :

- ✓ la robustesse du projet et des suivis mis en œuvre pour conforter l'argumentaire
- ✓ le potentiel démonstrateur important permettant de mobiliser d'autres professionnels
- ✓ projet à l'entière initiative des agriculteurs qui n'ont pas hésité à se former - et se forment toujours – sur le thème de l'agroforesterie intra parcellaire

[Découvrez la fiche du projet de l'ADAN](#)

Catégorie : « Adaptation de la gestion de la nature, des ressources et des milieux »

Renaturation du cours de l'Iton et restauration de milieux humides

par le Conseil départemental de l'Eure



© F. Monier Septième Ciel Images

Lieu Commune de Mesnils-sur-Iton (27)
Superficie concernée 14,6 ha

L'action engagée par le Conseil Départemental de l'Eure avait pour objectif de retrouver la fonctionnalité du cours d'eau l'Iton dans son lit majeur afin qu'il soit apte à jouer son rôle d'écrêteur de crue et à assurer les nombreux services écosystémiques associés qui apparaissent essentiels dans le contexte du changement climatique : soutien d'étiage, alimentation des nappes phréatiques, épuration de l'eau, stockage de matière organique, biodiversité, activité agricole.... Suite à une importante action de sensibilisation et de communication auprès de la population, les travaux de renaturation ont consisté à redessiner le lit de l'Iton en faisant disparaître l'étang et à restaurer les milieux humides associés pour retrouver des habitats aquatiques et humides fonctionnels. Des actions de gestion durable et adaptative ont été mises en place depuis, ainsi qu'un cheminement doux de découverte du site.

Au-delà de l'exemplarité du projet sur les différents critères d'évaluation du concours, le jury a particulièrement apprécié :

- ✓ la complétude du projet et les multiples co-bénéfices apportés
- ✓ la diversification des habitats naturels recréés permettant un enrichissement de la biodiversité
- ✓ le travail remarquable du conseil départemental sur les plans humain, culturel et historique et dans la durée afin que les acteurs locaux adhèrent à cet aménagement qui rompt avec les aménagements du passé, avant de se l'approprier totalement

[Découvrez la fiche du projet du Conseil Départemental de l'Eure](#)